

Ce n'est pas que la Constitution de 1879, en dehors de ses principes et de ses grandes lignes d'ensemble, dans ses détails intimes et partieliers, ne soit attachable et cent fois vulnérable. Les législateurs peuvent le dire, les juges peuvent le dire, les fonctionnaires publics peuvent le dire, et mille autres peuvent le dire; mais nous croyons, nous, en avoir assez dit pour le moment. Au reste, elle a encore une année d'expérience devant elle, et il se peut bien que cette année d'expérience, toute à son avantage et à son développement, nous la montre en 1882 sous un jour plus favorable et avec des vertus que nous ne lui soupçonnions pas.

NOUVELLES.

Vieux Monde.—Le Parlement français est à l'œuvre, remodelant et libéralisant les lois sur la presse et sur les élections. La France travaille dans le calme et la confiance. Les attaques de Rochefort contre le nombril de Gambetta n'ont point porté.

—Le bill de protection irlandaise sera signé par la reine vers le 21.—L'Irlande est plus calme. Les évènements ont été plus calmes. Les évènements ont été plus calmes. Les évènements ont été plus calmes.

Nouveau Monde.—Il n'est question que d'ouragans aux Etats Unis, ouragans de neige, de pluies, et autres.

—Le Sénat du Texas a voté des résolutions sympathiques à l'égard de l'Irlande. C'est quelque chose et c'est bien.

—Le Comité des affaires étrangères de la Chambre a adopté à l'unanimité des résolutions réaffirmant la doctrine Monroe et visant le canal de Panama. Venit-il la guerre?

Louisiane.—Rien de nouveau en Louisiane, ou plutôt, toujours la même histoire. Constatons cependant que la Nouvelle-Orléans, saturée de musique pendant tout l'hiver, a été, cette semaine, émerveillée par Sarah Bernhardt, Phédre, Dona Sol, Frou-Frou et autres. Les classiques de la Nouvelle-Orléans, professeurs et élèves, en entendant la grande tragédienne française interpréter l'œuvre de Racine et réciter ses beaux vers, ont été bien convaincus qu'ils n'avaient su jusqu'alors ni lire, ni réciter, ni déclamer, ni comprendre. La tragédie leur a été révélée dans Phédre, et le drame dans Hernani.

ICI ET AILLEURS.

Au Jury de Police.—Avant de nous séparer—car nous sommes peut-être à la veille d'une séparation—nous croyons opportun de causer un peu avec notre estimable et honorable Jury de Police.

Besogne officielle.
Besogne de l'année 1880.

Rien de commun avec l'année courante, bien entendu, et rien qui touche à l'officialité que messieurs nos administrateurs paroissiaux vont conférer aujourd'hui.

ceux qui reçoivent, et il pense que ses dix-sept années d'existence dans la paroisse St. Jacques valent au moins autant que dix-sept discours d'avocat. Ces dix-sept années d'existence, bien sérieuses et bien consciencieuses, traversées par bien des épreuves et bien des luttes, n'ont déshonoré ni la paroisse St. Jacques, ni la pensée, ni le journalisme. Interrogez la presse de la Louisiane à cet égard.

Voilà pourquoi l'idée de rabais ou d'enchère, contenue dans la loi concernant l'officialité des journaux de paroisse, nous semble mauvaise et inhumaine. Non à cause de nous, mais à cause de tous, à cause de la pensée et de la dignité de la presse, nous protestons contre elle. Une semblable loi sent le mignonisme. Et puis le travail ne doit-il pas être équitablement et justement rétribué? Doit-on faire travailler au rabais, pour rien ou pour presque rien?

Mais ce n'est pas précisément sur ce point que nous voulons nous entretenir avec messieurs les membres du Jury de police de St. Jacques.

Et si nous avons pris la plume, c'est pour parler de l'année 1880 et des travaux officiels du *Louisianais*,—travaux que certains paraissent croire incomplets ou mal remplis.

Et nous ne voulons pas que cette croyance, sincère ou malveillante, soit maintenue ou passe sans être détruite.

Or, le *Louisianais*, journal officiel de la paroisse St. Jacques, a, dans l'année 1880, en vertu de son contrat, publié, en français et en anglais, toutes les procédures du Jury de Police, tous les avis du dit Jury, deux tableaux des dépenses approximatives, l'avis des ferris, les *renvies* de la cour de district, les proclamations d'élection du shérif, et les très volumineuses *ordonnances* concernant les levées, les chemins et les syndics—de quoi faire un gros volume.

Car si la religion n'est pas de fabrication, si la foi est une chose excellente et respectable, si l'hypocrisie en tout est un affreux mensonge et une immoralité profonde, il est nécessaire que les prêtres de toute dénomination restent dans leurs églises, dans leurs temples ou dans leurs synagogues.

Tant qu'ils se déclarent sacrés parce qu'ils sont prêtres, non!

Et ne disons point, avec le *Courrier du Canada*, journal ultramontain de Québec:

«Nous avons tâché à plusieurs reprises de faire comprendre que, lorsqu'on a des prêtres se rendant coupables d'abus, l'autorité civile n'a pas juridiction—Car l'immunité du ministère du prêtre étant de droit naturel et divin, ce dernier n'est pas justifiable du pouvoir civil.»

Mais quand les Juris de Police se contentent de publier les choses strictement légales et nécessaires, celles qui ont besoin de l'officialité pour exister, l'économie sera faite. En attendant, salut.

Liberté.—nous ne savons pas si nos paroles valent grand-chose, et nous avons tout lieu de croire qu'elles valent peu.

Les conte-t-on?

Mais nous savons que le peuple de St. Jacques et de la Louisiane n'ont entendu bientôt plus le son, tout au moins d'une façon régulière et hebdomadaire.

Demain, nous vous dirons pour quoi.

En attendant, quelques mots encore.

Les voiei:

Ni maîtres ni esclaves.

Car, bien qu'Américains, c'est à dire républicains et hommes libres, nous subissons trop facilement la tyrannie de certains hommes et de certains maîtres.

Et ces maîtres, rois ou roitelets de ville ou de village, ne se recommandent cependant que par des titres ordinairement peu sérieux.

Un peu de fortune, du politicisme, beaucoup de présomption, de la vanité, de l'audace, notre confiance, notre indifférence ou notre ignorance, voilà quelques-uns de leurs titres.

Mais nous ne sommes point assez maîtres de notre conscience, et nous n'estimons point assez haut l'indépendance de l'esprit.

Gardons-nous de nous, si c'est possible, avec une volonté fière et respectueuse, contre le politicisme envahissant du cléricisme, de l'ultramontanisme et du papisme.

Gardons-nous contre les ambitions souvent peu religieuses des sacerdoles.

Car si la religion n'est pas de fabrication, si la foi est une chose excellente et respectable, si l'hypocrisie en tout est un affreux mensonge et une immoralité profonde, il est nécessaire que les prêtres de toute dénomination restent dans leurs églises, dans leurs temples ou dans leurs synagogues.

Mais nous ne sommes point assez maîtres de notre conscience, et nous n'estimons point assez haut l'indépendance de l'esprit.

Gardons-nous de nous, si c'est possible, avec une volonté fière et respectueuse, contre le politicisme envahissant du cléricisme, de l'ultramontanisme et du papisme.

Gardons-nous contre les ambitions souvent peu religieuses des sacerdoles.

Car si la religion n'est pas de fabrication, si la foi est une chose excellente et respectable, si l'hypocrisie en tout est un affreux mensonge et une immoralité profonde, il est nécessaire que les prêtres de toute dénomination restent dans leurs églises, dans leurs temples ou dans leurs synagogues.

magasin Grandeur, a été entièrement consumé par les flammes.

Dévoillée par le feu, la famille Feitel, composée du mari, de la femme, de trois petits enfants et d'un jeune commis, n'a eu que le temps de s'échapper.

Le toit brûlait.

C'est à peine si les premiers voisins, accourus aux cris, ont pu sauver quelques meubles et un peu de linge qui se trouvaient à l'arrière de la bâtisse, dans les chambres occupées par M. Feitel et sa famille.

Mariage.—Malgré pluie, vent et temps, on se marie.

C'est même la saison des mariages. Avant le carême.

Mais on fait bien.

Le mariage est un devoir pour tous, pour tous. Personne, prêtre ou non, mais homme, n'a le droit de s'en exempter.

Aussi souhaitons-nous bonheur et prospérité à ceux qui se sont engagés ou s'engagent cette semaine dans les liens du mariage.

Mariés, le lundi 7 février, M. Justin Part et Melle. Noémie Crain, tout les deux de cette paroisse.

Mariés, le jeudi 10 février, M. Edouard Andreman et Melle. Camille Grandeur, tous les deux de cette paroisse.

Et c'est ce soir, samedi, à 5 heures, que la bénédiction nuptiale aura M. Orter Tangui, de la paroisse St. Jean Baptiste, et Mademoiselle Hortense Plaisance, de la paroisse St. Jacques, à laquelle le *Louisianais*, avec toute l'assistance d'un père, souhaite tout le bonheur qui est dû à un enfant bon, affectueux et charmant.

Déjà, le samedi 5 janvier, à Vermillionville, paroisse La Fayette, Madame Ve. Sosthène Monton.

Me Ve. Sosthène Monton avait 60 ans. Elle était née à St. Jacques, près du Collège Jefferson.

Me Sosthène Monton était une excellente femme et une mère excellente. Sa vie a été noble et chrétienne remplie par toutes les vertus qui honorent la femme et la mère de famille.

Le *Louisianais* perd en elle une bonne vieille tante dont la maison lui fut hospitalière pendant les temps sombres et douloureux de la guerre et de l'épreuve.

GUARDE VI.

Mon Premier, Demoiselle, En anglais est ton nom. Rien qu'une syllabe. Elle s'écrit ainsi... Mais non.

Mon Second vient d'Asie, De Chine, de Pékin: Il est une ambrosie D'Anglais, d'Américain Et même... Mon Troisième, Cultive par ici Et pres de l'eau, se sème En Italie aussi.

En Chine, en Caroline, Dans l'Inde. Cuit au lait Par Rose ou Caroline, Très agréable il est.

Mon Quatrième, ô Belle Aux grands yeux languoureux, N'est pas moi, Vous, Il, Elle Et Nous autres, mais Enx.

Mon Tout n'est point facile, O lecteur curieux: Je le crois difficile Et très mystérieux.

J. G.

Tout seul.

Les amis ne comptent pas, et l'amitié est un mythe. Pour en avoir, il faut être riche et heureux. Le malheur et la pauvreté les chassent.

Et je n'ai point su, dans ma vie d'exilé, dans ma vie gaspillée follement ou inconsolamment, par les mille chemins où j'ai semé ma jeunesse et mes jours, mes amours de passage et mes affections peu réfléchies, me créer une famille, me consacrer un foyer, et préparer pour les vieux jours, alors que l'on ne peut plus vivre seul, les douceurs et les tranquilles affections qui sont la sainte poésie de ce monde.

Et l'homme qui ne s'en créera point, qui vivra comme un intrus ou comme un étranger dans la famille des autres, qui n'aura ni femme à aimer ni enfants à chérir, qui ne connaîtra que des plaisirs mercenaires, et des attachements mercenaires, et qui, dans ses derniers jours, n'intéressera personne ou n'intéressera que la cupidité des gens, celui-là sera bien cruellement châtié.

Quelle sera donc sa mort?

Ce qui peut lui arriver de meilleur, avant d'être vieux, trop vieux et couché sur un lit de longues souffrances est la mort instantanée, imprévue et foudroyante. Un coup de tonnerre, une apoplexie, une anévrisme! Disparaître comme un éclair! Etre brusquement éteint comme une chandelle!

Ab! la fin des vieillards est fort triste.

A moins qu'ils n'aient autour d'eux, quand l'heure mystérieuse et formidable arrive, les soins et les tendresses des enfants et des petits enfants.

Mais mourir seul, tout seul, lentement, péniblement, l'œil dans la vie et le cœur dans le néant, est une fin profondément triste.

Ma redoute.

Mais comment l'éviter!

Est-ce que l'on se crée une famille à son âge, et si je n'ai point encore le cœur entièrement mort, puis-je un besoin d'affection vraie se faire sentir en moi, qui donc voudra m'accueillir, me croire et me répondre?

En tout cas, puisque le pays que j'habite n'est pas le mien, et que je n'y ai point, par ma faute ou par la faute des autres, trouvé la fraternelle sympathie que les hommes doivent aux hommes et la sincère hospitalité des cœurs vraiment généreux, il me faut, renouvelant la mélancolique légende de l'Enfant Prodigue, retourner vers la maison qui fut la maison paternelle, vers le berceau dont le souvenir n'est point effacé, et dans la patrie que j'aime encore, Dieu merci.

Qui sait si je ne retrouverai point là-bas quelque chose comme un foyer, et pour moi ce foyer, abandonné si long temps, négligé avec tant d'ingratitude, n'aurait-il pas une dernière flamme, un doux rayon et une consolante tendresse pour les jours qui ne restent encore à vivre sur cette terre et parmi les hommes?

En tout cas, je ne veux point mourir ici.

Je ne désire pas que cette Amérique, qui a en trente ans de ma vie et qui ne m'a jamais donné que le pain de l'amertume et du regret, ait ma misérable possession.

Mon cœur a bien le droit de choisir les pieds qui foulent cette poussière, et il me semble qu'en rendant cette poussière à son port, au cimetière où les miens dorment du long sommeil de la mort, je réparerai une partie des erreurs et des malheurs de ma vie.

Il y a, du reste, des acacias au cimetière de mon village français, et ces acacias, au printemps, noient des fleurs parfumées sur l'herbe verte et sur les tombes silencieuses. Je partirai donc.

Et bientôt.

RAOUL FRANCOEUR.
(A continuer.)

A louer.—Une propriété contenant environ deux cents arpents de terre cultivable, parfaitement adaptée à la culture du riz. Avec maison de résidence, magasin à bois, écurie et savane.

Le tout à des conditions très libérales.

S'adresser à
M. TIRCUIT,
Welcome P. O.
St. James.

P. BEROD,
FABRICANT DE VOITURES,
174, 176, 178, 180 RUE MAGANIS,
COIN JULIE.

NOUVELLE ORLEANS.
Continuellement en main et fait sur commande:
VOITURES, BUGGIES ET WAGONS A RESSORT
Réparations faites aux prix les plus raisonnables.

DR. W. A. THOMPSON, 211...RUE DU CANAL...211 NOUVELLE ORLEANS

Les Hémorrhoides, les Fistules et les Fissures
CURIES SANS L'USAGE DU COUFEAU, DE LA LIQATURE OU DES CAUSTIQUES,
Sans douleur, sans danger et sans perte de temps pour les affaires.
Ces Maladies sont l'objet d'une attention spéciale et leur guérison est garantie.

L'Épilepsie ou Crises est traitée avec un succès complet. Examen attentif de tous les cas offrant une chance de guérison.

Le traitement de l'Impuissance, de la Spermathorée et de la Débilité sexuelle par la médecine seule a été jusqu'à présent inutile et même dangereux. C'est l'opinion générale de tous les médecins honnêtes. Des milliers de personnes y ont perdu leur argent et leur constitution.

Mais le Dr. Thompson combine le traitement médical avec l'électricité,—électricité produite par un simple appareil et dont le premier venu peut se servir. Le succès est certain.

La Constipation, cette ruine de tant d'existences et ce principe de tant de souffrances, est guérie par une méthode très simple, avec peu ou point de médicaments.

Les Maladies des femmes sont traitées par l'électricité, sans peine ni exposition.

Le rétrécissement de l'Urètre et du Rectum est guéri sans opération chirurgicale et sans douleur. Le Ver Solitaire, les maladies des Rogons et de la Vessie, les Maladies Secrètes, les Rhumatismes, la Névralgie, les Maux de tête, l'Asthme, l'Affaiblissement et les Douleurs d'yeux sont guéris sans opération chirurgicale. La Surdité, le Bourdonnement d'oreilles, les Maladies de peau, les Scrofules, les Tumeurs et la perte de la voix sont traités avec succès par des remèdes améliorés.

Les demandes d'informations doivent être accompagnées d'un timbre pour la réponse.

N. B.—Aucun nom n'est livré au public sans le consentement écrit de la personne. On peut s'adresser aux personnes suivantes:

Capt. Max Blanchard, Hémorrhoides.
Jas. Wallbilleh, Surlentendant de la Fonderie Johnson, Rhumatismes.
E. H. Patterson, Pilote du bateau Fagan, Hémorrhoides.
Max Beer, 163 rue du Canal, Névralgie.
Mme. Miller, enseignante des rues Jackson et Liberty, idem.
E. Hill, Chemist de Fer Morgan, Ver Solitaire.
Thos. Robinson, 19 rue Conti, Hémorrhoides.
Georges Baclert, 221 rue Josephine Hémorrhoides.
Jacob Blum, rue Baronne, Hémorrhoides.
Capt. Pharr, Morgan City, Peste de la Voix.
Leo. Wolfson, Grapp's Bluff, La., Hémorrhoides.
Col. W. O'Neal, Covington, Ky., Fistule.
W. P. Shrock, Goodman, Miss., Hémorrhoides.
J. T. Swim, rue Main, Cincinnati, Fistule.
Byron Eastman, Mercer, Ky., Resserrement.
As. Aldrich, Covington, Ky., Diabète.
A. Freidheim, Bastrop, La., Hémorrhoides.
J. Gordon, 132 rue Walnut, Cincinnati, Cataracte.
T. Hawkins, Mason, Tenn. Décharge.
B. W. son, Alton, Ky., Épilepsie.
D. Dickerson, Vicksburg, Miss. Asthme.
T. Warren, Carrollton, Tenn., Bronchite.
H. Shipp, Owen, Ky., Scrofule.
Cures d'office, de 9 heures A. M., à 4 H. P. M.

KLEBER GAUDET, J. LOUIS GAUDET,
Attorney at Law, Attorney at Law & Notary Public.

J. W. BARNETT & SON,
ATTORNEYS AT LAW AND NOTARY PUBLIC

Will practice in the Courts of the Fourth Judicial District and Supreme Court, and attend to notarial business in the Parish of St. James.

Office:—Parish of St. James, Right Bank, at Mr. J. Billon's Store, opposite the Court House and at the residence, five miles above the old Court House.

Will be at Billon's office every Wednesday Monday Friday of each week.

ROBT. G. DUGUE,
ATTY & COUNSELLOR AT LAW.
St. James P. O.
ST. JAMES.

Residence on Choppy's HOME PLACE, below the Old Court-House, right bank.

L. DEFOORTER,
ATTY AT LAW.
Edgard P. O. St. Jno., Baptist.

M. L. De Poorter has opened an office in St. James, left bank, at Dr. L. De Poorter's residence, where he will be every Saturday for professional business.

S. M. BERAULT, JAS. LEGENDE
CONVENT P. O. NEW-ORLEANS.
St. James. Box 1209.

BERAULT & LEGENDE
ATTORNEYS AT LAW.

Will practice in the 22d and 26th, Judicial District Court: Also in the United States Courts and Supreme Court of the States.

J. V. CHENET,
AVOCAT.
Bureau de Poste Bonnet Carré.

Pratiquant dans les paroisses St. Charles, St. Jean-Baptiste, St. Jacques et Assomption, et devant la Cour Suprême.

BUREAU: à sa résidence à six miles au-dessus de l'Eglise St. Pierre, ou à la Maison de Couf tous les jeudis.